LYON CAPITALE

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 31 / 10 / 2026 à 09:49

Date de publication : jeudi 29 septembre 2022 à 03:23

Type : Constitution SASU

Localisation : 42 - Loire

Support de parution : LyonCapitale.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à FEURS en date du 26/09/2022, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : STUDIO DSF PRO,
SIEGE SOCIAL : 3 rue Jean Mermoz, FEURS (42110)
OBJET : – l'enseignement de la danse en pratique préprofessionnelle et professionnelle ;
– la préparation des danseurs pour des auditions ou des concours régionaux, nationaux ou internationaux ;
– la dispense de cours particulier de danse (ouverture de bal, enterrement de vie de jeune fille ou de jeune garçons);
– la mise en scène de tout spectacle ou événement (mise en scène) ;
– l'organisation de stage de danse ou de cours de danse (stage) dans d'autres établissements ;
– la préparation de spectacle ou audition pour les élèves ;
– l'organisation de portes-ouvertes, de démonstration chorégraphique et de tournage de vidéo ;
– la location de décors, costumes ou matériels technique de scène permettant la réalisation des activités susvisées ;
– la formation professionnelle d'une durée de 400 heures pour la préparation au passage de l'Examen d'Aptitude Technique (E.A.T) et pour l'agrément pour la formation au Diplôme d'État de professeur de danse (D.E), 400 heures théoriques – 3 UV et 400 heures pédagogique ;

– l’achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ;
– et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l’objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 500 euros
PRESIDENT :
– Madame Florence SCHIANO-MORIELLO, demeurant 491 route de Champbayard, STE AGATHE LA BOUTERESSE (Loire),
AGREMENT : En cas de pluralité d’associés, toutes les cessions d’actions à des tiers seront soumises à l’agrément des associés.
IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de SAINT-ETIENNE.
Pour avis, la Présidente.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :
https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/608aad65-b181-55e8-9907-fb6b855bedad